

Rapport d'activités 2020



Fondation des
GRANGETTES
~ 1989 ~

Les visiteurs des Grangettes sous la loupe

La réserve des Grangettes joue un rôle important pour les activités de loisirs. Véritable poumon vert et havre de nature enchâssée entre le Léman, les cantons de Vaud et du Valais ainsi que la France limitrophe, elle est fréquentée par des publics variés aux motivations a priori diverses.

Au moment où la population s'accroît avec l'extension de l'urbanisation dans le secteur des Fourches, à l'est de la réserve, et avec le projet de création d'un véritable centre d'accueil, il est apparu nécessaire au Conseil de Fondation de faire un état des lieux des visiteurs des Grangettes.

Naturalistes, photographes, promeneurs avec ou sans chiens, cyclotouristes, joggeurs, ils sont nombreux à parcourir les chemins de la réserve. A quel point ces publics sont-ils conscients des enjeux de la conservation de la nature? Quelles sont leurs motivations principales à venir aux Grangettes? Quelles sont leurs attentes? Sont-elles compatibles avec les objectifs de protection? C'est à de nombreuses questions que s'attachera à répondre l'étude lancée prochainement. Nous attendons aussi volontiers vos avis et suggestions sur le sujet.

La pandémie qui nous affecte encore fortement au tournant de la nouvelle année doit nous faire réfléchir et nous rappeler que la destruction de la biodiversité partout sur la planète donne lieu à de terribles effets boomerang pour l'humanité. A leur échelle, le rôle des réserves naturelles est précieux dans ce contexte. Nous vous remercions de votre contribution - passée et future - qui nous permet de faire davantage pour la conservation de la nature aux Grangettes.

Je vous souhaite une très belle année riche en découvertes, dans le respect de notre belle nature. Restez en bonne santé!



François Turrian
Président du Conseil de Fondation

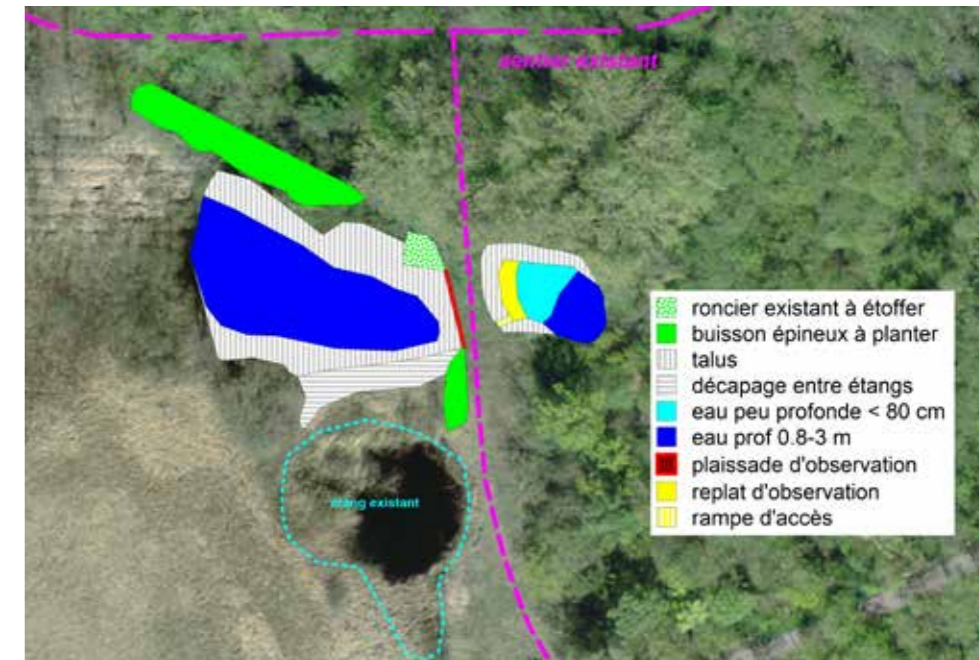


Planification 20 - 24

Il est prévu de réaliser trois plans d'eau supplémentaires de bonne taille. Ils se situeront dans la zone des Saviez proche de Villeneuve, très fréquentée par le public.

L'étang de l'Écu d'Or, creusé en 1970, se verra doublé de deux étangs créés en grande partie à la place d'un remblai pierreux existant. Si le plus grand sera protégé par une palissade ajourée permettant une observation sans dérangement de la faune, l'autre permettra au public d'être en contact étroit avec le milieu aquatique grâce à un aménagement adéquat d'une partie de ses rives.

Le troisième sera réalisé à 200m plus à l'ouest au bout d'un marais difficile d'accès pour l'entretien. D'une surface d'env. 2'000m², il sera relié au lac par un bras passant sous le sentier forestier menant au camping.



Nettoyage des roselières lacustres

Le nettoyage annuel des Grangettes a été à moitié sauvé du COVID. Début mars il était prévu de réaliser deux journées, le lac étant abaissé de 20 cm de plus que d'habitude comme tous les quatre ans. Ceci permet d'aller plus avant dans les roselières et de ramasser davantage de bois. Finalement, seule la première journée a pu avoir lieu et ce sont les roselières situées entre Villeneuve et le Grand Canal qui ont été nettoyées. 250 bénévoles s'y sont pressés pour en extraire quelque 90 tonnes de déchets, principalement du bois.

Sans attendre mars 2021, suite à une grosse arrivée de bois en octobre, les roselières situées devant le Gros Brassat ont été libérées des plus gros troncs par voie lacustre.



Création et curage de mares

La création de nouvelles mares est précieuse pour des espèces comme le triton lobé. Le curage ayant montré ses limites - la profondeur devenant trop importante et favorisant l'établissement de poissons - les nouvelles mares seront laissées à leur dynamique naturelle de lent comblement. Toutes ces mares sont créées en bordure du marais dans des zones de lisière ayant tendance à être envahies par les saules cendrés.

Suivi des oiseaux durant 40 ans

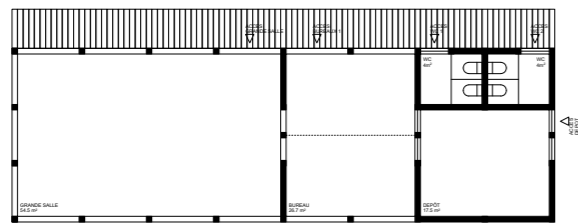
Fort du suivi des nicheurs qu'il effectue depuis 1998 avec Olivier Epars, Lionel Maumary a réalisé une comparaison avec les suivis effectués par Georges Gilliéron entre 1979 et 1988. Ceci permet de se faire une bonne idée de l'évolution de l'avifaune durant ces 40 dernières années.

L'article peut être téléchargé sur notre site www.lesgrangettes.ch.

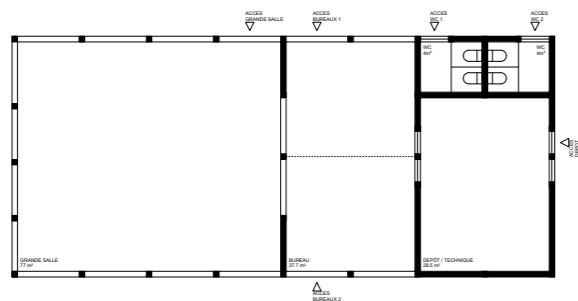


L'embouchure de la lagune du Grand Canal a été renforcée pour éviter qu'elle ne se remplisse de bois

VARIANTE 1940/620 cm
surface brute: 120 m²



VARIANTE 1940/860 cm
surface brute: 167 m²



Avant-projet
PLAN
Fondation des Grangettes

Date: 15 septembre 2020
Echelle des dessins 1:100, A3
0 m 1 m 5 m

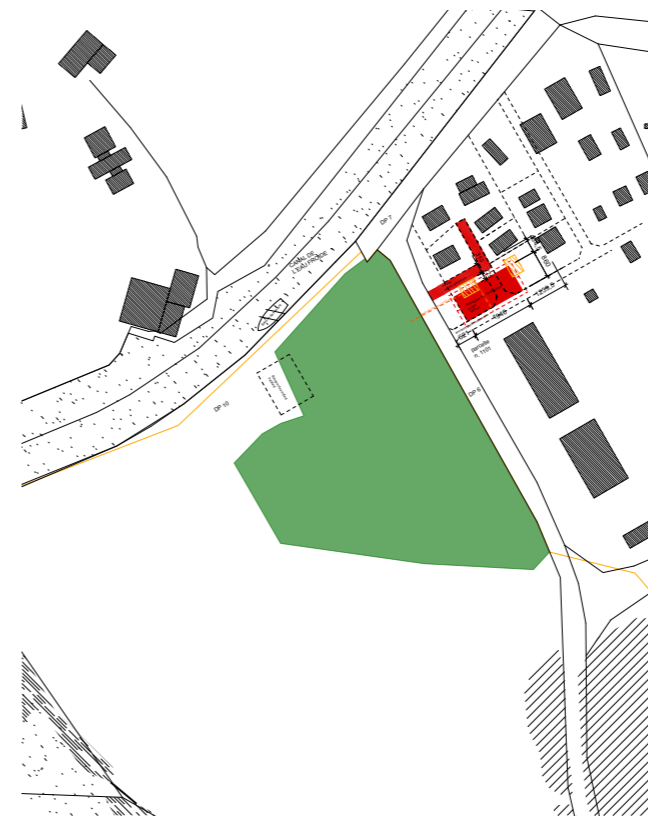
Achat d'un nouveau cabanon et projet de centre d'accueil des Grangettes

La Fondation a avancé avec son projet de centre d'accueil en faisant valider par les autorités de Noville et Villeneuve l'implantation d'un centre d'accueil. A cet effet, elle a acquis un second cabanon de manière à avoir plus de surface nécessaire à disposition. D'environ 180m², le centre d'accueil serait situé en lieu et place de notre cabanon actuel et orienté soit perpendiculairement, soit parallèlement à la route.

Nous attendons encore le mode de résolution du passage - problématique actuellement - des camions devant le futur centre avant de nous lancer dans la recherche de fonds et d'affiner le projet.



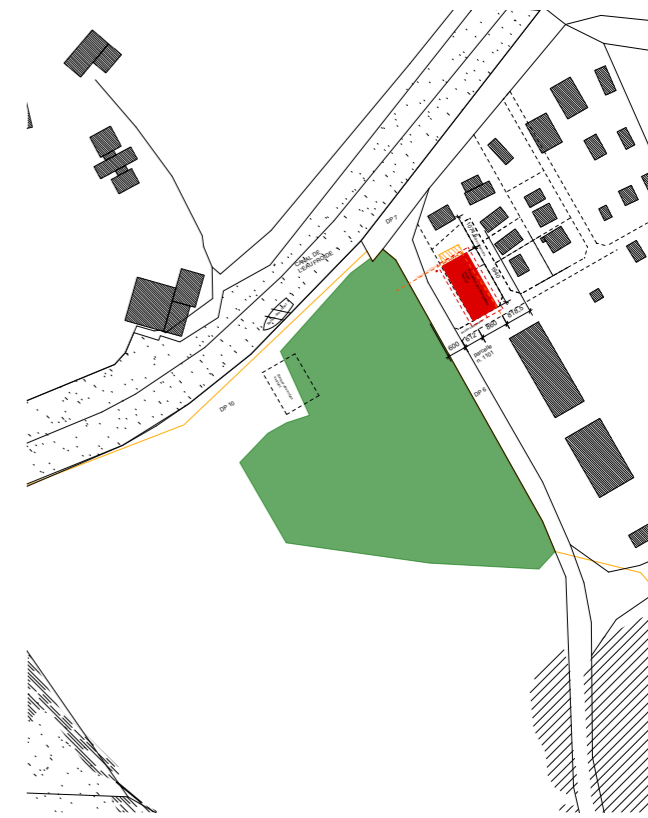
Le grand panneau d'information a été déplacé à l'entrée de la forêt afin d'être éloigné des camions et de toucher aussi le public arrivant en voiture par la nouvelle route.



Implantation CABANON b 1940 / 860
Centre d'accueil de la Fondation des Grangettes

Echelle des dessins 1:1000, A4
Date: 15.09.2020

Florian Rochat
F. Rochat Atelier d'architecture sàrl
Rue St. Martin 28 bis
1003 Le Grand
079 312 28 57
rochat.florian@bluewin.ch



Implantation CABANON a 1940 / 860
Centre d'accueil de la Fondation des Grangettes

Echelle des dessins 1:1000, A4
Date: 15.09.2020

Florian Rochat
F. Rochat Atelier d'architecture sàrl
Rue St. Martin 28 bis
1003 Le Grand
079 312 28 57
rochat.florian@bluewin.ch



Delta du Rhône

Entre 2018 et 2020, la Fondation des Grangettes a participé à deux ateliers organisés par l'Etat de Vaud concernant la récréation du delta du Rhône situé entre le Vieux Rhône et le Rhône actuel. Elle a fait deux demandes : que les chiens en soient exclus et que la zone lacustre protégée soit agrandie vers le large afin que les futurs îlots soient correctement protégés des dérangements nautiques. Nous espérons vivement que ces demandes seront intégrées au projet. Pour le reste, il paraît équilibré et devrait avoir un impact positif sur la biodiversité des Grangettes. Notons que cette revitalisation est la mesure biologique phare de la troisième correction du Rhône. Le début des travaux - qui devraient durer deux ans - est espéré pour 2025.

Comblement des fosses et études

La Fondation a demandé des éclaircissements concernant la turbidité de l'eau provoquée par le comblement des fosses effectué par la Sagraive, afin de savoir si cela avait des conséquences négatives sur la ressource « moules » des canards plongeurs et sur la qualité des frayères à féras. La première étude, commanditée par l'Etat, a plutôt montré que la granulométrie plus grosse favorisait l'installation des moules zébrées et la deuxième n'a mis en évidence que des impacts marginaux.

Petites moules zébrées et anodontes



Légende :

Description des aménagements :

- 1) Gestion des flottants :
 - 1a) Barrière de déviation des bois flottants
 - 1b) Barrière de retenue des bois flottants (existant)
- 2) Protection en enrochements
 - 2a) Bras tertiaire
 - 2b) Bras secondaire
 - 2c) Ancrage partiel de la digue en rive droite
- 3) Suppression de l'ouvrage existant (digue)
- 4) Suppression des cheminements existants
- 5) Elangs et îles
- 6) Butte sablo-limoneuse
- 7) Création d'étangs et de mares peu profondes
- 8) Création d'îlots à partir des matériaux d'excavation
- 9) Forêt - parc
- 10) Milieu alluvial

- 11) Aménagement de divers cheminements
 - 11a) Chemin piétonnier aménagé et signalisé
 - 11b) Parcours équestre aménagé et signalisé
 - 11c) Route ouverte à la circulation motorisée réservée aux quatre roues
 - 11d) Cheminement piétonnier
 - 11e) Plate cyclable aménagée et signalisée
 - 11f) Trait continu / traitille - Circulation assistée / à côté

- 12) Infrastructures ponctuelles
 - 12a) Point d'information existant
 - 12b) Point d'information à aménager, 1 nouveau
 - 12c) Point d'information à créer
 - 12d) Banc
 - 12e) Nouvelle passerelle
 - 12f) Toilettes
- 13) Berge valisante : renforcement de digue existante (NE) et éventuel complément en cours d'étude

- 14) Divers :
 - 14a) Contour gris / hachures : Eléments existants conservés
 - 14b) Contour noir / fond blanc : Eléments nouveaux
 - 14c) Contour jaune / fond blanc : Eléments existants supprimés
 - 14d) Remèdes du projet





Eider

Présent aux Grangettes de manière continue depuis 1988, l'Eider à duvet était observé régulièrement paradant aux alentours des enrochements et plus récemment près de l'île créée en 2008. Des essais de nichoirs avaient été réalisés par Jean-Marc Fivat, sans succès pour le moment.

Le 8 mai, Hubert Fivat, pêcheur-ornithologue, a repéré une femelle couvant sur un minuscule banc de sable. Hélas, le délai d'éclosion et la montée prévue des eaux du lac laissaient entrevoir un échec. Contacté par L. Maumary pour une demande urgente de retarder la montée des eaux, le Service de l'écologie de l'eau de Genève a répondu favorablement, permettant l'éclosion «historique» de cette première couvée lémanique. Il a aussi fallu renforcer la surveillance pour éviter que des engins nautiques ne s'y aventurent, ceci a été possible grâce à la collaboration de la Conseillère d'Etat vaudoise Béatrice Métraux.





Surélévation

Afin de pallier un problème futur, le banc de sable existant, insuffisamment haut, a été renforcé et surélevé avec 55 m³ de gravier puis recouvert en partie avec des corbicules (petits coquillages) déjà présentes. Il reste à espérer que l'eider trouve cet îlot à son goût, voire d'autres espèces comme le Petit gravelot et la Sterne pierregarin.



Nouvelle palissade d'observation

La lagune du Grand canal ayant été réalisée en 2014, il était devenu nécessaire de l'équiper d'une structure d'observation à même de sensibiliser le nombreux public passant par là et peu conscient de la richesse des lieux. Construite sur le modèle de celles des Saviez, elle a été équipée d'une dizaine de plaquettes illustrant les principaux oiseaux observables. Durant la migration de printemps, elle a déjà fait le bonheur de nombreux photographes qui y ont observé quelques espèces peu fréquentes. Entre autres, la Marouette ponctuée qui avait niché à une centaine de mètres de là pour la dernière fois en 1961. Avec ces aménagements, il est permis d'espérer la voir s'établir à nouveau, les observations y étant toujours plus fréquentes.



^ Héron pourpré
< Marouette poussin



Surveillance, information, flux des visiteurs

La crise du COVID19 a engendré une forte augmentation de la pression du public. De nombreuses personnes ont découvert Les Grangettes et il est certain qu'elles vont y revenir. Dans ces conditions, la Fondation a demandé à l'Etat d'augmenter la surveillance par ses gardes et surtout de déléguer des personnes supplémentaires dès 2021 pour effectuer cette tâche de surveillance. En plus de son gestionnaire qui a effectué 500 heures de surveillance, la Fondation va renouveler son équipe d'auxiliaires (400 heures de terrain en 2020) ayant tâche de prévention et d'information.

La Fondation a également demandé que Les Grangettes soient l'endroit test de Suisse romande pour la campagne de sensibilisation « Sports aquatiques et respect » financée par l'OFEV.

L'étude (cf. édito) qui débutera ce printemps devra comparer les résultats obtenus dans le travail de master réalisé en 2010, c'est-à-dire voir si les aménagements réalisés ont porté leurs fruits et quelles sont les attentes du public par rapport à la réserve. Ses résultats serviront à orienter la Fondation dans ses futurs aménagements et son information du public, ainsi que pour ses contacts avec les autorités locales.

Un écompteur a été installé pour un an au bord du sentier des Saviez. Entre début septembre et début janvier il a compté 6'000 passages dans le sens allant en direction du camping. Ces données seront utiles pour sensibiliser les différents acteurs à l'importance des Grangettes pour le public. Le compteur sera ensuite déplacé dans d'autres endroits de la réserve.

Rapports de suivi sous l'égide de la *Fondation des Grangettes*

- **Maumary L.:** Suivi ornithologique des marais des Grangettes (partie orientale: Saviez, Muraz et Aulagnier). Résultats 2019. Polycopié, rapport n°. 91, 17p. et annexes (Daté janvier 2020).
- **Guénat J.:** Suivi annuel de la végétation. Résultats 2019. Polycopié, rapport n°. 92, 6p. et 2 annexes. (Daté février 2020).
- **Fivat J.-M.:** Suivi du Triton lobé dans les marais des Grangettes gérés par la Fondation des Grangettes. Résultats 2020. Polycopié, rapport n°. 93, 8p. et annexes. (Daté novembre 2020).
- **Guénat J.:** Suivi annuel de la végétation. Résultats 2020. Polycopié, rapport n°. 94, 9p. et 4 annexes (Daté décembre 2020).

Remerciements

L'activité de la Fondation peut se poursuivre grâce au soutien des donateurs privés, de quelques entreprises, ainsi que des autorités fédérale, cantonale et communales.

La Fondation remercie particulièrement:

- Les donateurs privés, dont le nombre est un précieux encouragement pour ceux qui s'occupent directement de la protection des Grangettes, et dont le soutien financier représente une contribution appréciée au budget des travaux d'entretien, d'aménagement et de surveillance du site.
- Les nombreux volontaires qui, année après année, participent au nettoyage des roselières lacustres.
- Le *Département du territoire et de l'environnement* du Canton de Vaud ainsi que l'*Office fédéral de l'environnement* qui assurent une part substantielle du budget annuel.
- Les associations fondatrices: *Pro Natura CH*, *Pro Natura Vaud* et le *Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux* qui contribuent directement aux efforts de protection des Grangettes.
- L'usine d'incinération régionale (SATOM) qui chaque année prend en charge gracieusement les dizaines de tonnes de bois et autres déchets ramassés dans les roselières lacustres.

Crédits photos et légendes:

A l'exception des auteurs mentionnés, les photos sont de O. Epars

couverture	Eider (L. Maumary)
page 2	Bécasseaux variables (H. Rothacher) Promeneurs (E. Crittin)
page 3	Plan (R. Delarze)
page 6	Plan (F. Rochat)
page 7	Plans (F. Rochat)
page 9	Copyright Etats VD/VS
page 10	Eider (L. Maumary)
page 11	Eider (L. Maumary)
page 12	Ilot (L. Maumary) Travaux (J.-M. Fivat)
page 13	Héron pourpré (C. Hischenhuber) Marouette poussin (H. Rothacher)
page 16	Paon-du-jour

Siège et bureau de la Fondation:
Grand Rue 16, Case postale 145, 1844 Villeneuve
CCP: 18-1555-0 / Tél-fax: 021 968 10 25
Courriel: lesgrangettes@lesgrangettes.ch
Site Internet: www.lesgrangettes.ch
Imprimé à Vevey par Flash and Go
Conception graphique: flyingkoenig.com